



FAX

LIEU - DATE : Fontenay-aux-Roses, le 28 mai 2019

DESTINATAIRE(S) : *In fine*

N° DE FAX/RÉF : CEA/DRF/P-SAC/CCSIMN/19/278

NOMBRE DE PAGES : 4

ÉMETTEUR : Le directeur délégué à la sécurité - sûreté de l'établissement de Fontenay-aux-Roses

TÉL. ÉMETTEUR : 01 46 54 93 10

Objet : Déclaration d'événement significatif

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la déclaration d'un événement significatif relatif à la disponibilité partielle du système d'extinction incendie de la chaîne blindée Pétronille 1 en tranche 4 dans le bâtiment 18 de l'INB 165.

Je vous propose de classer cet événement au niveau 0 de l'échelle INES.

Un compte rendu vous sera transmis dès que possible.

M. Bédoucha
Directeur du CEA Paris-Saclay

Par délégation
Xavier Samson
Directeur Délégué à la sécurité - sûreté



Destinataires

M. le Préfet des Hauts-de-Seine	01 47 25 12 44
	01 47 25 21 21
M. le Sous-Préfet d'Antony	01 43 50 57 90
M. le Directeur Général de l'ASN	01 46 16 44 33
M. le Directeur Général de la Prévention des Risques	01 40 81 10 65
ASN/DTS	01 46 16 44 25
ASN/DEU	01 46 16 44 36
ASN/Division de Paris	01 71 28 46 02
ASN/Division d'Orléans	02 38 66 95 45
M. le Directeur de la DRIEE	01 71 28 46 00
IRSN/PSN	01 58 35 79 73
IRSN/PSN-EXP/SSRD	01 58 35 79 76
CLI-FAR	01 47 29 41 70 (et diffusion par courriel)

Copies :

CEA/AG et AGA
 CEA/CAB-AG
 CEA/HC
 CEA/CCC
 CEA/CM
 CEA/IGN
 CEA/DJC
 CEA/DSSN
 CEA/DRHRS
 CEA/COM Service de Presse
 CEA/DRF/DIR
 CEA/DRF/P-SAC/DIR
 CEA/DRF/P-SAC/CCSIMN
 CEA/DRF/P-SAC/CCSIMN – Site de FAR
 CEA/DRF/P-SAC/USPS/DIR
 CEA/DRF/P-SAC/USPS/SPRE
 CEA/DRF/P-SAC/USPS/SPRE - Site de FAR
 CEA/DRF/P-SAC/CQSE
 CEA/DRF/P-SAC/CQSE – Site de FAR
 CEA/DRF/P-SAC/UCRP – Site de FAR
 CEA/DRF/P-SAC/USPS/SST – Site de FAR
 CEA/DRF/P-SAC/USPS/FLS – Site de FAR
 CEA/DRF/P-SAC/USST
 CEA/DRF/P-SAC/USST – Site de FAR
 CEA/DEN/DIR
 CEA/DEN/DQE
 CEA/DEN/DANS
 CEA/DEN/DANS/SP2S
 CEA/DEN/DDCC/UADF
 CEA/VALDUC/DIR
 CEA/VALDUC/DAS
 CEA/DEN/CAD/DIR
 CEA/DEN/CAD/DIR/CSMN
 CEA/DAM/Ile de France
 CEA/DAM/IDF/Cellule de sûreté
 CEA/DRT/GRE/DIR
 CEA/DRT/DSP/SMR/CS
 CEA/DEN/VALRHO/DIR
 CEA/VRH/DIR/CSNSQ
 CEA/DAM/CESTA/DIR
 CEA/DAM/CESTA/CSN

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE DECLARATION D'EVENEMENT SIGNIFICATIF POUR UNE INB

DECLARATION D'UN EVENEMENT SIGNIFICATIF IMPLIQUANT LA SURETE, LA RADIOPROTECTION OU L'ENVIRONNEMENT (INB)	
Référence : DRF/P-SAC/CCSIMN/2019/278 Date : 28/05/2019 Indice : 0	
Description	
Site : CEA Paris-Saclay site de Fontenay-aux-Roses	INB : 165 Atelier/laboratoire /réacteur : Bâtiment 18 / local 040A
Etat de l'installation /atelier :	<input type="checkbox"/> en construction <input type="checkbox"/> en fonctionnement <input type="checkbox"/> en arrêt pour maintenance <input type="checkbox"/> en CDE <input checked="" type="checkbox"/> en DEM <input type="checkbox"/> autre :
Activité de l'installation/atelier lors de l'événement :	<input type="checkbox"/> en exploitation normale <input type="checkbox"/> en intervention <input type="checkbox"/> en maintenance <input checked="" type="checkbox"/> en essais
Date et heure de l'événement : 20/05/2019 matin	Date et heure de détection : 20/05/2019 matin
Libellé de l'événement : Disponibilité partielle du système d'extinction incendie de la chaîne blindée Pétronille 1 en tranche 4 dans le bâtiment 18 de l'INB 165.	
L'événement est-il générique ? : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Si oui : site ou activité concernés :	
Domaines impactés et critère de déclaration correspondant : <input checked="" type="checkbox"/> sûreté critère : 8 <input type="checkbox"/> radioprotection critère : <input type="checkbox"/> environnement critère :	
Analyse préliminaire	
Description de l'événement : Dans le cadre du remplacement de l'agent extincteur de type halon 1211 par du CO ₂ , des essais d'injection de CO ₂ ont été réalisés le lundi 20 mai 2019 sur la chaîne blindée Pétronille 1 située au bâtiment 18. Les résultats de ces essais ont mis en évidence que l'injection de CO ₂ ne se faisait pas de manière continue et ne permettait pas de garantir pleinement la disponibilité des moyens de lutte contre l'incendie telle que définie au chapitre 3 des RGSE de l'INB 165.	
Détection de l'événement :	<input type="checkbox"/> action automatique alarmes <input type="checkbox"/> inspection externe (ASN...) <input type="checkbox"/> conduite - constat opérateur <input type="checkbox"/> fortuite - observation individuelle hors procédure <input type="checkbox"/> maintenance <input checked="" type="checkbox"/> essais, contrôles <input type="checkbox"/> retour d'expérience <input type="checkbox"/> surveillance, inspection interne <input type="checkbox"/> réexamen, réévaluation de sûreté <input type="checkbox"/> autre : fortuite dans le cadre d'une vérification d'une demande de prolongation d'autorisation
Origines présumées de l'événement :	<input checked="" type="checkbox"/> causes techniques <input type="checkbox"/> causes humaines <input type="checkbox"/> causes organisationnelles <input type="checkbox"/> agressions externes <input type="checkbox"/> autre :

Fonctions de sûreté impactées :	<input type="checkbox"/> criticité/réactivité <input type="checkbox"/> confinement <input type="checkbox"/> refroidissement	<input checked="" type="checkbox"/> fonctions supports <input type="checkbox"/> perte ou découverte de source radioactive		
Conséquences sur les personnes : <input type="checkbox"/> contamination radiologique			<input type="checkbox"/> évacuation sanitaire <input type="checkbox"/> contamination chimique	<input type="checkbox"/> blessure <input type="checkbox"/> contamination microbiologique
Conséquences réelles : Aucune.				
Conséquences potentielles : En cas de scénario de départ de feu éventuel, sa maîtrise pourrait ne pas être garantie par ce système. Cependant, en raison de la faible charge calorifique contenue dans l'enceinte Pétronille 1, le risque de développement de l'incendie serait limité. De plus, les mesures correctives immédiates mises en place permettent de limiter fortement le risque d'ignition. En dernier lieu, dans cette éventualité, les clapets coupe-feu permettraient de protéger les filtres THE (PNF et DNF) du réseau procédé hall 40 avant rejet cheminée.				
Mesures correctives immédiates : Tous les travaux à risque incendie sont interdits dans la chaîne blindée Pétronille 1.				
Par ailleurs, la mesure précitée est également appliquée à la suite du remplacement de l'agent extincteur halon 1211 dans les chaînes blindées Pollux et Prolixe.				
Actions entreprises pour éviter le renouvellement de l'événement : A définir après l'analyse des défaillances et des actions inappropriées à l'origine de l'événement.				
État final de l'installation et du matériel concerné : Travaux à risque incendie interdits sur la chaîne blindée Pétronille 1				
Proposition de classement de l'événement				
<input checked="" type="checkbox"/> Au titre de la sûreté		<input type="checkbox"/> Au titre de la radioprotection		
Classement de base proposé :0.....		Classement de base proposé: /		
Éléments de classement : /.....		Facteur supplémentaire éventuel :		
.....				
.....				
.....				
Facteur supplémentaire éventuel : Néant				
Classement INES proposé : 0		Classement INES proposé : 0		
Communication externe				
Une communication externe est-elle envisagée sur cet événement ? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non				
Si oui : par qui ?	A qui ?	Quand ?		
Responsable à contacter pour plus d'information				
Nom : VAUFREY	Prénom : Françoise.....	Fonction : Chef de la CCSIMN.....		
Téléphone : 01 46 54 72 35	Télécopie : 01 46 54 93 39	Mel : francoise.vaufrey@cea.fr		
Validation par le Directeur d'établissement ou son représentant				
Par délégation de Michel BEDOUCHA, Directeur du CEA/Paris-Saclay				
Nom : SAMSON	Prénom : Xavier	Fonction : Directeur Délégué à la sécurité – sûreté		
Signature : 				